



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU SAINT-PÈRE BENOÎT XVI
À S. Exc. M. HÉCTOR FEDERICO LING ALTAMIRANO,
NOUVEL AMBASSADEUR DU MEXIQUE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE****

Vendredi 10 juillet 2009

Monsieur l'ambassadeur,

1. Je suis heureux de recevoir Votre Excellence, en cet acte solennel au cours duquel vous me présentez les Lettres qui vous accréditent comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis du Mexique près le Saint-Siège. Je vous remercie cordialement des paroles respectueuses que vous m'avez adressées, en vous demandant dans le même temps de bien vouloir transmettre au président de la république, M. Felipe de Jesús Calderón Hinojosa, à son gouvernement et aux nobles populations de votre pays, mes meilleurs vœux, que j'accompagne de ma prière fervente, afin que, en affrontant avec courage, décision et de manière unie les vicissitudes du moment présent, le bien-aimé peuple mexicain puisse continuer à avancer le long des chemins de la liberté, de la solidarité et du progrès social.

2. Monsieur l'ambassadeur, vous venez en tant que représentant d'une grande nation dont l'identité s'est forgée au cours des siècles dans une relation féconde avec le message de salut que l'Eglise catholique proclame, comme on peut le voir dans ses nombreuses coutumes et fêtes populaires, dans son architecture et dans d'autres manifestations. La foi en Jésus Christ a engendré au Mexique une culture qui offre un sens spécifique et complet de la vie et une vision de l'existence pleine d'espérance, en illustrant dans le même temps une série de principes substantiels pour le développement harmonieux de toute la société, tels que la promotion de la justice, le travail pour la paix et la réconciliation, la défense de l'honnêteté et de la transparence, la lutte contre la violence, la corruption et la criminalité, la protection constante de la vie humaine et la sauvegarde de la dignité de la personne.

3. La célébration, il y a quelques mois, de la *VI Rencontre mondiale des familles* à Mexico a en outre souligné l'importance de cette institution, tant estimée du peuple mexicain. En effet, la famille, communauté de vie et d'amour, fondée sur le mariage indissoluble entre un homme et une femme, est la cellule de base de tout le tissu social, et il est donc d'une importance extrême qu'elle soit opportunément soutenue, de manière à ce que les foyers domestiques soient toujours des écoles de respect et de compréhension réciproques, des pépinières de vertus humaines et un motif d'espérance pour le reste de la société. Dans ce contexte, je désire réaffirmer ma satisfaction pour les fruits de cette importante rencontre ecclésiale et, dans le même temps, je désire remercier à nouveau les autorités de votre pays, et tous les Mexicains, pour la diligence dont ils ont fait preuve lors de son organisation.

4. Je me réjouis de constater les bonnes relations entre le Saint-Siège et le Mexique, après les importants progrès qui ont été accomplis au cours de ces années dans un climat d'autonomie réciproque et de saine collaboration. Cela doit nous encourager à nous engager pour les renforcer à l'avenir, en tenant compte de la place importante que la religion occupe dans l'âme et dans l'histoire de votre patrie. C'est précisément à l'occasion du XV anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques entre votre pays et le Saint-Siège, qu'a été organisée à Mexico une série d'actes commémoratifs au cours desquels ont été approfondis divers thèmes d'intérêt commun, comme la façon correcte de comprendre un authentique Etat démocratique et son devoir de sauvegarder et de favoriser la liberté religieuse dans tous les aspects de la vie publique et sociale de la nation. De fait, la liberté religieuse n'est pas un droit parmi tant d'autres, ni même un privilège que l'Eglise catholique exige. Elle est le roc ferme sur lequel les droits humains se fondent solidement, car cette liberté révèle de manière particulière la dimension transcendante de la personne humaine et l'inviolabilité absolue de sa dignité. C'est pourquoi, la liberté religieuse appartient à l'essence de chaque personne, de chaque peuple et de chaque nation. Sa signification centrale ne permet pas de la limiter à une pure coexistence de citoyens qui pratiquent de manière privée leur propre religion, ou de la restreindre au libre exercice du culte, mais il faut offrir aux croyants la pleine garantie de pouvoir manifester publiquement leur propre religion, en apportant également leur contribution à l'édification du bien commun et à un ordre social correct dans tous les milieux de vie, sans aucun type de restriction ou d'obligation. A cet égard, l'Eglise catholique, en soutenant et en promouvant cette vision positive du rôle de la religion dans la société, ne désire pas interférer dans l'autonomie qui appartient aux institutions civiles. Celle-ci, fidèle au mandat reçu de son divin fondateur, cherche à encourager les initiatives qui sont bénéfiques pour la personne humaine, qui promeuvent intégralement sa dignité et qui reconnaissent sa dimension spirituelle, en sachant que le meilleur service que les chrétiens peuvent rendre à la société est la proclamation de l'Evangile, qui illumine une authentique culture démocratique et oriente dans la recherche du bien commun. Il devient ainsi évident que l'Eglise et la communauté politique sont et doivent se sentir, également à divers titres, au service de la vocation personnelle et sociale des hommes (cf. *Gaudium et spes*, n. 76).

5. Vous accomplissez actuellement, à l'initiative des diverses instances de votre nation, de

nombreux pas pour promouvoir un ordre social plus juste et solidaire et pour surmonter les difficultés qui continuent à tenailler le pays. En ce sens, il vaut la peine de souligner l'attention et l'engagement avec lesquels les autorités de votre pays affrontent des questions aussi graves que la violence, le trafic de drogues, les inégalités et la pauvreté, qui sont un terrain fertile pour la délinquance. Chacun sait que, pour une solution efficace et durable de ces problèmes, des mesures techniques ou de sécurité ne suffisent pas. Une vision large et l'union efficace des efforts sont nécessaires, de même que la promotion d'un renouveau moral nécessaire, de l'éducation des consciences et de la construction d'une véritable culture de la vie. Dans cette tâche, les autorités et les différentes forces de la société mexicaine trouveront toujours la collaboration loyale et la solidarité de l'Eglise catholique.

6. On n'insistera jamais assez sur le fait que le droit à la vie doit être reconnu dans toute sa dimension. En effet, chaque personne mérite le respect et la solidarité à partir du moment de sa conception jusqu'à sa mort naturelle. Cette noble cause, dans laquelle se sont courageusement engagés de nombreux hommes et femmes, doit également être soutenue par l'effort des autorités civiles dans la promotion de lois justes et de politiques publiques effectives, qui tiennent compte de la très haute valeur que chaque être humain possède à chaque étape de son existence. A ce propos, je désire saluer avec joie l'initiative du Mexique, en 2005, d'éliminer de sa législation la peine capitale, et également les récentes mesures que certains de ses Etats ont adoptées pour sauvegarder la vie humaine dès ses débuts. Ces paris lancés sur une question aussi fondamentale doivent être la marque distinctive de votre patrie, dont elle doit à juste titre se sentir fière, car sur la reconnaissance du droit à la vie "se fonde la coexistence humaine et la communauté politique elle-même" (Jean-Paul II, [Lettre encyclique *Evangelium vitae*, n. 2](#)).

7. Monsieur l'ambassadeur, avant de conclure cette rencontre, je désire vous présenter mes meilleurs vœux, ainsi qu'à votre famille et aux membres de votre représentation diplomatique, et également vous assurer de la coopération de mes collaborateurs dans l'exercice de votre haute charge au service de votre nation bien-aimée auprès du Siège apostolique.

Je demande à Dieu, par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, Notre-Dame de Guadalupe, de bénir, de protéger et d'accompagner tous les Mexicains, si proches du cœur du Pape, afin que dans votre pays resplendissent sans cesse la concorde, la fraternité et la justice.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°29 p.2, 3.

